

HACCP et le plan de maîtrise sanitaire en micro-crèche

Formation distancielle - synchrone

MODALITES

Durée : 7 heures soit 1 jour

Dates : le 28 janvier, le 18 mars, le 27 mai, le 8 juillet, le 21 octobre et le 09 décembre 2021

Horaires : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Public : Tous les personnels prenant part à l'activité de restauration collective en micro-crèche. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation à chaud de l'action de formation par les stagiaires sous forme de QCM.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Intervenant et qualité : Emmanuel SCHIEFER, Formateur Coach

Nature de la formation : Acquisition de compétences

Formation FOAD synchrone : classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel

OBJECTIFS

Mise en œuvre de la méthode HACCP en structure petite enfance et réglementations des normes en vigueur.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET ELEMENTS DE SUIVIS

Nature des travaux demandés obligatoires et le temps estimé pour les réaliser : QCM – 30 minutes

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné de l'attestation de présence signée

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Zoom (logiciel de formation à distance)

PROGRAMME

- ♦ Présentation de la réglementation en vigueur
- ♦ Présentation des normes spécifiques
- ♦ Exposé des risques (microbiologie)
- ♦ La méthode HACCP appliquée en structure petite enfance
- ♦ Le plan de maîtrise sanitaire et les processus à mettre en place
- ♦ Présentation des guides de bonnes pratiques